

les dégâts infligés à l'environnement, pour le plaisir culinaire momentané d'un petit nombre.

Les autorités indonésiennes continuent de dénoncer publiquement les pratiques de pêche peu équilibrées, mais la réponse appartient aux pays où, au bout du compte, sont vendus ces poissons. La réponse appartient à ceux qui l'achètent. La vente — et l'achat — de poissons vivants capturés en milieu naturel pourrait parfaitement être déclarée illégale. Les amendes devraient être très élevées parce que les coûts en termes d'environnement et de vies humaines sont élevés. Je ne propose pas de solution aux problèmes écono-

miques des populations insulaires isolées; je ne connais que trop bien le dilemme des populations qui vivent en économie de subsistance. Le problème n'est pas le fait de ceux qui, parfois au prix de lourds sacrifices personnels, capturent ces poissons, mais de ceux qui financent cette activité par appât du gain. La solution est entre les mains de ceux qui consomment ces poissons et des gouvernements des pays où des espèces sont montrées avec fierté et vendues au prix fort sans qu'il soit tenu compte des coûts réels de cette exploitation.

Source : *Pacific below*

Réduction de l'incidence des accidents de plongée dans les villages de pêcheurs indonésiens : la sensibilisation ne suffit peut-être pas

par R. E. Johannes & Rili Djohani¹

Des milliers de plongeurs ont été paralysés et des centaines ont perdu la vie ces dernières années aux Philippines et en Indonésie, à la suite d'accidents de décompression (Johannes et Ripen, 1995). Ces accidents surviennent lorsqu'ils plongent trop souvent ou trop profondément et qu'ils passent trop de temps au fond de l'eau en quête d'huîtres perlières, de poissons d'aquarium, de langoustes ou de poissons de récif vivants destinés à la restauration. Selon les plongeurs eux-mêmes, la fréquence de ces accidents serait en augmentation parce qu'ils sont tenus de plonger toujours plus profond et de rester toujours plus longtemps après avoir épuisé les stocks des eaux moins profondes.

Johannes et Ripen (1995) signalent que les pêcheurs sont souvent mal informés ou ignorants des causes des accidents de décompression (voir également l'article de Michael Jacques qui précède celui-ci). Il est donc possible d'en déduire que la sensibilisation contribue grandement à résoudre les problèmes de décompression que connaissent les plongeurs de cette région. D'autres entretiens que nous avons réalisés dans la région de Komodo, en Indonésie, en mai 1997, montrent que la cause de ce problème peut être plus complexe.

Ici, nous avons constaté que les plongeurs étaient, dans l'ensemble, conscients des dangers et des causes des accidents de décompression. Mais la plongée est considérée par les enfants et par les jeunes gens de 15 à 25 ans environ comme une acti-

tivité romantique et virile. De plus, comme les jeunes conducteurs automobiles des pays occidentaux, ces jeunes supposent que "les accidents n'arrivent qu'aux autres" lorsqu'ils dépassent les limites imposées par la sécurité.

Il y a un autre facteur qui contribue grandement à renforcer leur volonté de risquer leur vie : l'endettement chronique. Généralement, le narguilé et le matériel d'accompagnement coûtent approximativement 20 millions de roupies (800 dollars É.-U.), montant qui dépasse de beaucoup les moyens de la majorité des plongeurs. Aussi, pour débiter, empruntent-ils la somme nécessaire aux intermédiaires qui achètent le produit de leur pêche. Ces derniers exercent alors des pressions pour qu'ils remboursent leurs dettes le plus rapidement possible, et ils les accompagnent parfois lors de leurs sorties en mer en les poussant, avons-nous appris, à effectuer quatre plongées par jour d'une durée moyenne de 40 minutes par des profondeurs pouvant atteindre 45 mètres.

La paraplégie dont le plongeur peut se remettre complètement, partiellement ou pas du tout est la conséquence grave non mortelle, typique des accidents de plongée. Nous avons interrogé un jeune garçon de 17 ans qui avait eu un accident de décompression 24 heures auparavant seulement. Apeuré, transpirant abondamment, il était paralysé au-dessous de la taille, incapable de contrôler ses fonctions naturelles et de ressentir la moindre sensation dans ses jambes et ses pieds.

1. *The Nature Conservancy*, Djakarta.

Il savait qu'il risquait de ne pas s'en remettre. Pourtant, lorsqu'on lui a demandé s'il replongerait, au cas où son état de santé s'améliorerait, il a répondu sans hésitation par l'affirmative. Les anciens du village n'approuvaient pas son attitude, mais ils ont déclaré qu'elle était monnaie courante et qu'ils n'y pouvaient rien. "Une fois que vous avez contracté une dette, votre intermédiaire vous ordonne de plonger et vous vous exécutez", a déclaré l'un d'eux. Les intermédiaires, nous a-t-on fait remarquer, n'avaient rien à perdre, lorsque leurs plongeurs se blessaient ou se tuaient. Ils récupéraient simplement le matériel de la victime et le revendaient parfois en réalisant un profit pour se rembourser.

Certains villageois ont signalé, à juste titre, que la fatigue ou la consommation d'alcool multipliaient les risques d'accidents de décompression. Pourtant, selon eux, les jeunes plongeurs fatigués par les efforts produits buvaient de la bière pour essayer de se réchauffer entre les plongées.

Un chef de village nous a déclaré que, si nous nous proposons d'en apprendre davantage aux jeunes gens sur les accidents de décompression, les villa-

geois n'y verraient sans doute aucun inconvénient, mais uniquement parce qu'ils pensaient qu'une telle opération de sensibilisation n'aurait qu'une utilité marginale. Le vrai problème, selon eux, c'est le manque d'autres possibilités d'emploi. Si un plongeur a la chance de pouvoir rembourser sa dette et de devenir propriétaire de son matériel, d'après eux, il n'a plus besoin de prendre de risques insensés.

Pour essayer de limiter les pratiques dangereuses en plongée dans la région de Komodo ainsi que les pratiques de pêche destructrice décrites par Jos Pet dans le numéro précédent de ce bulletin, *The Nature Conservancy* cherche à créer de nouvelles possibilités d'emploi, notamment dans les secteurs du tourisme, de la pêche pélagique du thazard rayé et de l'élevage de loches, d'ormeaux et d'holothuries.

Bibliographie

JOHANNES, R.E. & M. RIEPEN. (1995). Environmental, economic, and social implications of the live reef fish trade in Asia and the western Pacific. Report to the Nature Conservancy and the South Pacific Commission. 82 p.

Il y a frais et trop frais !

Le commerce des poissons de récif vivants destinés au marché de la restauration en Indonésie orientale

par Mark V. Erdman¹ et Lida Pet-Soede²

Le commerce des poissons de récif vivants destinés au marché de la restauration est devenu un sujet "brûlant" dans la presse écologiste au cours des derniers mois, mais beaucoup de reportages sur cette pratique ont tendance à s'acharner sur les problèmes liés à l'utilisation intempestive de cyanure de sodium, plutôt que de s'intéresser à la question, bien plus pressante, des risques imminents de surexploitation que fait naître cette pêche. Nous présentons ci-dessous un bref aperçu du commerce des poissons de récif vivants destinés au marché de la restauration tel qu'il est pratiqué en Indonésie — méthodes et aspects économiques, portée géographique et effets néfastes nombreux sur les ressources — pour faire ressortir la situation désespérée dans laquelle se trouveront les pays qui tolèrent que cette méthode de pêche, prédatrice à l'extrême, continue dans leurs eaux.

Le commerce des poissons vivants

Le commerce des poissons de récif vivants destinés au marché de la restauration a pour moteur la forte demande émanant en particulier de Hong Kong, de Singapour et de la Chine continentale pour du poisson "ultrafrais", en l'occurrence celui que l'on choisit vivant dans l'aquarium d'un restaurant quelques minutes à peine avant de le consommer. De tels poissons sont fort prisés pour leur fraîcheur et leur goût, certes, mais aussi pour les autres pro-

priétés qu'on leur attribue, notamment celles d'augmenter la puissance virile et d'améliorer la santé en général. Parmi les espèces récifales pêchées, on peut citer les loches (*Epinephelus* spp.), les saumonées (principalement *Plectropomus* spp., mais également *Cephalopholis* et *Variola* spp.), la loche truite (*Cromileptes altivelis*) et le napoléon (*Cheilinus undulatus*). Des espèces non récifales telles que le loup de mer tropical (*Lates calcarifer*) font également les frais de ce commerce, mais il n'y sera plus fait référence dans cet article.

¹ Department of Integrative Biology, University of California, Berkeley, CA 94720, États-Unis d'Amérique.

² Department of Fishculture and Fisheries, Wageningen Agricultural University, Pays-Bas. Les deux auteurs font des recherches pour leur mémoire en Indonésie.